

Fiche de poste

Adjoint au Cadre Technique Génie climatique

1. Identification du poste

Fonction	Adjoint(e) au Cadre Technique
Service	Service Technique
Correspondance statutaire	Technicien supérieur Hospitalier

2. Présentation de l'établissement

Situé sur le territoire de santé du Littoral, le CHD est l'établissement support du GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois qui comprend, outre le CHD, le Centre Hospitalier de la Région de St-Omer, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote et le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys

Le CHD est un établissement de santé certifié classe A par la HAS.

Au sein d'un campus de 6 hectares en cœur de ville, le CHD propose :

- des activités de court séjour de médecine et de chirurgie avec un plateau technique de haut niveau,
- les activités de Gynécologie-Obstétrique, de Néonatalogie et d'Orthogénie au sein de la maternité,
- un hébergement médico-social (EHPAD)
- un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI et IFAS)
- un Centre de Planification Familiale
- un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

La capacité d'accueil du CHD s'élève à 761 lits et places, dont 420 lits MCO. L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

Budget d'exploitation : 206 000 000 €.

Le CHD emploie, en 2023, 2060 professionnels non médicaux et 219 professionnels médicaux.

Les activités de la Direction Technique du Centre Hospitalier de Dunkerque sont réparties entre 6 grandes spécialités :

- Le génie électrique
- Le génie climatique
- Les activités TCE (menuiserie, serrurerie, maçonnerie, plâtrerie, peinture, sols, jardins, voiries ...)
- Le biomédical
- La sécurité incendie
- L'informatique

Chaque spécialité est placée sous la responsabilité d'un cadre technique qui est chargé de la maintenance et des travaux neufs relatifs à sa spécialité.

Pour le génie climatique, il s'agit des installations de chauffage, ventilation, Climatisation, Traitement de l'air, production et distribution du Froid, gaz, distribution et évacuation de l'eau. Cela comprend également, les matériels de lavage, le matériel de cuisine, les réseaux de fluides médicaux et la gestion des énergies.

3. Mission et activités

Mission générale

L'Adjoint au Cadre Technique du génie climatique est chargé de missions nécessitant une expérience professionnelle confirmée dans sa spécialité et comporte notamment :

- 1) La rédaction des marchés de contrat de maintenance des équipements de sa spécialité, la consultation et le choix des prestataires.
- 2) Le suivi et la gestion de ces contrats : Respect des clauses, suivi des réparations sur le terrain, facturation
- 3) Le Remplacement du Cadre Technique en son absence
- 4) La définition, la commande et le suivi de l'exécution suivant les règles de l'art de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie.
- 5) La Participation à l'astreinte technique en fonction de ses compétences et des besoins de l'établissement.

Activités

- Diagnostic des installations et/ou équipements existants et réalisation d'un plan prévisionnel d'évolution et de maintenance.

- Rédaction des cahiers des charges et consultation des contrats de maintenance préventive et curative pour les installations et équipements principaux ou nécessitant une technicité particulière.
- Gestion technique, administrative et financière de ces contrats (utilisation de la GMAO).
- Contrôle de l'application des règles, procédures, normes et standards dans son domaine d'activité.
- Participation en liaison avec les utilisateurs à la définition et au choix des nouveaux équipements principaux.
- Prise en charge de l'installation de ces nouveaux équipements.
- Gestion dynamique de la maintenance et de la disponibilité des équipements à partir de l'analyse des données issues de la GMAO en coordination avec le responsable d'atelier.
- Contrôle, évaluation et suivi qualité dans son domaine d'activité.
- Proposer des solutions techniques permettant d'engendrer des économies, d'optimiser le fonctionnement et les process.
- Gestion complète, de la définition à la réception de travaux simples confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie.
- Assurer temporairement la continuité de service en l'absence du cadre technique.

4. Compétences requises

Savoir-faire requis

- Analyser, traduire et formuler un besoin
- Arbitrer et décider entre différentes propositions dans un environnement donné
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs dans son domaine de compétence
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances.
- Planifier et coordonner des travaux et / ou des interventions (maintenance, installations de matériels...)
- Lire et interpréter des plans techniques, des croquis relatifs à son domaine de compétence
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et rapports relatifs à son domaine de compétence

Savoirs requis

- Bonnes connaissances des techniques de sa spécialité

- Maintenance industrielle / équipements
- Gestion administrative, économique et financière
- Connaissance des Marchés Publics

Description	Niveau de connaissance
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances opérationnelles
Encadrement de personnel - Management	Connaissances approfondies
Logiciel dédié de maintenance technique	Connaissances opérationnelles
Maintenance industrielle / équipements	Connaissances approfondies
Installations techniques dans le domaine des fluides hospitaliers	Connaissances approfondies
Normes, règlements techniques et de sécurité	Connaissances opérationnelles
Sécurité des bâtiments	Connaissances approfondies
TCE / VRD	Connaissances approfondies

5. Position dans la structure

✚ Liens hiérarchiques

La personne qui exerce ces fonctions est placée sous l'autorité d'un cadre technique, technicien Supérieur hospitalier lui-même placé sous la responsabilité d'un ingénieur. Plus globalement, les services techniques sont placés sous l'encadrement hiérarchique d'un Directeur et de plusieurs ingénieurs.

✚ Liens fonctionnels

Liens fonctionnels internes au service
L'ensemble du Service Technique

Liens fonctionnels externes au service
Tous les Services du Centre Hospitalier de Dunkerque

Liens fonctionnels externes au Centre hospitalier
Les entreprises extérieures, fournisseurs, bureaux d'études, bureaux de contrôle, ...

6. Contraintes de fonctionnement

+ Temps de travail

- En journée avec coupure le midi.
- Horaire d'astreintes :
 - o 0h00 à 8h00 – 12h00 à 14h00 – 18h00 à 24h00 du Lundi au Vendredi
 - o 0h00 à 24h00 le Samedi et le Dimanche

+ Autres contraintes de fonctionnement

Suivi éventuel de travaux exécutés en dehors des horaires standards pour des raisons de service ou d'activité de l'établissement.

7. Nature et niveau de formation

Niveau souhaité : BAC +2 dans le domaine du chauffage ventilation et plus particulièrement du génie climatique.

BTS Fluides Energies Environnements

Un savoir-faire en plomberie sera apprécié

Expérience souhaitée